


<p>Département de la Haute-Garonne</p>  <p>COMMUNE DE MAURESSAC ***** 31190</p>	<p>COMPTE RENDU</p>
<p>CONSEIL MUNICIPAL</p>	<p>Séance du 12/11/2020</p>

L'an deux mille vingt, le 12 novembre 2020, à 20h30, les membres du Conseil Municipal de la Commune de MAURESSAC se réunissent sur convocation qui leur a été adressée par le Maire, conformément aux articles L.2121-7 et L.2122-8 du Code Général des Collectivités Territoriales.

Présents : Wilfrid PASQUET, Stéphanie ORIOLA, Franck LOUPIAS, Jean-Jacques COUZIER, Lionel MARAN, Emmanuel BELIN, Laurie MEQUIGNON, Cécile MARTIN-BENETTI, Jean-Fred DANFLOUS, David MARGUERITIN, Nicolas CAZAUX, Christophe FREZOU, Roland ARMBRUSTER, Chantal BACHOFFER

Excusé : Olivier DUBREUIL

Secrétaire de séance : Stéphanie ORIOLA

Au vu de la situation sanitaire et après vote ; le conseil municipal à l'unanimité des membres présents décide du huis clos de cette séance.

La séance commence par l'approbation du procès-verbal du conseil municipal du 1^{er} octobre 2020

- **Délibération : Réfection de la toiture et pose d'un dispositif anti-pigeons 2020-11-01**

Monsieur le Maire informe le conseil municipal qu'il y a lieu d'entreprendre des travaux sur la toiture de l'église. Ces dernières années la commune fait face à une prolifération de pigeons qui nichent sur le toit de l'église engendrant des dégâts notamment des infiltrations d'eau dans le bâtiment. Il convient donc de mettre en place un dispositif anti-pigeons.

Monsieur le Maire donne lecture des 3 devis reçus :

- Entreprise DUBARRY pour un montant de 3 759.50€ HT soit 4 511.40€ TTC (Remise en état des gouttières et nettoyages de la toiture)
- Entreprise Dove Buster 31 à partir de 200^e l'intervention de dépigeonnages par tir
- Entreprise ACROBAT pour un montant de 12 929.24€ HT soit 14 222.16€ TTC (Nettoyage toiture, réfection gouttières et pose de systèmes anti-pigeons par la pose de filet sur cadre de toutes les ouvertures du clocher ainsi qu'un dispositif anti-pigeon clipsé)

→ Le conseil municipal, à l'unanimité des membres présents, valide le devis de l'entreprise ACROBAT pour un montant de 12 929.24€HT soit 15 515.09€TTC et demande l'octroi d'une subvention auprès du Conseil Départemental

- **Information : Travaux**
- **Travaux de voirie au lieu-dit Monplaisir - Pool-Routier**

Monsieur le Maire informe le conseil municipal qu'il y a lieu de réaliser des travaux de voirie notamment une voie de retournement au lieu-dit Monplaisir afin de desservir l'atelier municipal actuellement en construction. Le choix des entreprises s'effectuera après réception de tous les devis lors du prochain conseil municipal.

- **Coussins Berlinois**

Monsieur le Maire indique au conseil municipal qu'il y a lieu de réparer voire de changer les coussins Berlinois se trouvant sur la RD40 dans la traversée du village, en effet au vu de leur état de dégradation

qui peut à court terme risquer de provoquer des accidents. Le choix des entreprises s'effectuera après réception de tous les devis lors du prochain conseil municipal.

- **Information : Commission PETR : Inscription des élus (volontaires)**

Monsieur le Maire informe le conseil municipal que le PETR (Pays du Sud Toulousain) ouvre ses commissions à l'ensemble des élus du territoire :

- Commission Plan Climat (rassemble le plan climat, la mobilité, les énergies renouvelables et la rénovation énergétique)
- Commission Culture (Propose les projets à retenir dans le cadre de l'appel à projet LEADER/Culture, également lieu et moment de partage sur le développement des projets culturels du territoire)

Désignation des volontaires souhaitée avant le 30 novembre 2020.

- **Information : Cadeaux de Fin d'année pour les aînés**

En raison de la situation sanitaire liée au COVID-19, Monsieur le Maire informe le conseil municipal que le traditionnel repas de fin d'année offert aux personnes âgées de 60 ans et plus de la commune sera remplacé par des colis. Ces derniers ont été commandés et la distribution sera réalisée par les élus durant la première quinzaine de décembre.

- **Information : Formation de l'agent technique**

La commune va financer le permis BE +ETG à l'agent technique courant 1^{er} trimestre 2021.

Cette formation qualifiante était prévue lors de la signature de son renouvellement de contrat auprès du Pôle Emploi dans le cadre de son contrat Parcours Emploi Compétence.

- **Questions diverses**

. COVID-19

La séance est levée à 22h20

LISTE EMARGEMENT

M. PASQUET Wilfrid	Mme ORIOLA Stéphanie	M. LOUPIAS Franck
M. COUZIER Jean-Jacques	M. DUBREUIL Olivier	M. MARAN Lionel
	Excusé	
M. BELIN Emmanuel	Mme MEQUIGNON Laurie	Mme MARTIN-BENETTI Cécile
M. DANFLOUS Jean-Fred	M. MARGUERITIN David	M. CAZAUX Nicolas
M. FREZOU Christophe	M. ARMBRUSTER Roland	Mme BACHOFFER Chantal

